

**Assemblée des délégués du SEPE  
Du 18 juin 2012**

<b><u>LIEU</u></b>	:	Restaurant du Cheval Blanc, Courtedoux
<b><u>DEBUT DE L'ASSEMBLEE</u></b>	:	19h00
<b><u>PRESIDENT</u></b>	:	M. Marcel HUBLEUR
<b><u>SECRETAIRE</u></b>	:	M. Jean-Denis VOISARD en remplacement de Mme Jacqueline VIFIAN, excusée
<b><u>DELEGUES EXCUSES</u></b>	:	Mme Valérie VOISARD Bourquard  MM. Stéphane BABEY, Pierre-André PLOMB, Stéphane FLEURY, Alain GERBER, Denis BAILLIF, Gilles TISSIER, Gregory PRESSACCO, Fabien VALLAT et Frédéric SOLLBERGER
<b><u>DELEGUES ABSENT</u></b>	:	MM. Jacques BREGNARD, David KLAY, Emmanuel GIGION, Marcel MEYER et Vincent SIEGENTHALER

---

**Ordre du jour :**

1. Ouverture
  2. Désignation des scrutateurs
  3. Appel nominal
  4. Procès-verbal No 6 de l'assemblée des délégués du 4 novembre 2011
  5. Informations du Président de la commission
  6. Passation des comptes 2011
    - a) Rapport des vérificateurs
    - b) Approbation des comptes
    - c) Décharge à la commission pour sa gestion
  7. Approbation du décompte des serres
  8. Divers
-

## 1. Ouverture

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués du SEPE et excuse la secrétaire, Mme Jacqueline Vifian, malade. Le PV sera tenu par le caissier, M. Jean-Denis Voisard. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

## 2. Désignation des scrutateurs

Mme Nathalie Pouchon et M. Victor Egger sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Appel nominal

Le secrétaire du jour procède à l'appel nominal et fait part des excuses reçues.

<b>Alle</b>	Christian Saner (remplace M. Pierre-André Plomb)
<b>Baroche</b>	Jean-Pierre Gindrat, Fritz Winkler
<b>Bressaucourt</b>	Blaise Vallat
<b>Cornol</b>	Gérard Berret, J.-Claude Girardin (remplace Alain Gerber)
<b>Courgenay</b>	J.-Marc Lopinat, Christian Schlegel
<b>Courtedoux</b>	Alain Stücki (remplace François Minger), J.-Paul Meneghelli
<b>Fontenais</b>	aucun délégué
<b>Haute-Ajoie</b>	Claude Turberg
<b>Porrentruy</b>	Chantal Braichet, Victor Egger, Manuel Godinat, Marcel Hubleur, Willy Desboeufs (remplace Frédéric Sollberger)
<b>Rocourt</b>	Rachèle Gigandet, Raymond Périat
<b>Grandfontaine</b>	Nathalie Pouchon, Marguerite Vuillaume

20 délégués sont présents.

## 4. Procès-verbal No 6 de l'assemblée des délégués du 4 novembre 2011

Le procès-verbal est accepté sans remarque et avec les remerciements d'usage à sa rédactrice.

## 5. Information du Président de la commission

Le Président donne connaissance de divers dossiers traités par la commission, qui s'est réunie à 4 reprises depuis l'assemblée de Fontenais le 4 novembre dernier.

## Micropolluants

Mademoiselle Léonore Schaller, étudiante, est venue présenter un rapport sur les micropolluants au niveau de la STEP de Porrentruy. Elle a effectué un stage au bureau RWB à Porrentruy, sous la houlette de Monsieur Daniel Urfer. Nul doute que son rapport pourra servir à notre syndicat lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre le délicat problème des micropolluants, du fait de la révision de la législation en cours. Il est certain que l'investissement sera très important pour notre step.

## Comptes

Les comptes 2010 ont été apurés par le service des communes sans observation en date du 29 septembre 2011. Le caissier est remercié pour son excellent travail.

## PGEE

Il restait encore deux petits problèmes à régler au niveau des communes de Courtedoux et de Bressaucourt par rapport à l'élaboration de plans. Après concertation avec le bureau d'ingénieurs et les responsables communaux, c'est chose faite. Le caissier effectue ces jours un contrôle de l'ensemble des factures du PGEE qu'il transmettra encore avant les vacances de cet été à l'office de l'environnement en vue du décompte final.

## Reprise des infrastructures communales

C'est le dossier de l'année et, il faut l'avouer, il donne du fil à retordre au groupe de travail et au bureau d'ingénieurs BG. Ces derniers sont remerciés pour l'excellent travail qu'ils fournissent.

En effet, cette étude est très complexe. Une première présentation des résultats a été faite à l'ensemble de la commission du SEPE. Après examen de ceux-ci, il a été convenu de procéder encore à des compléments avant de mettre au propre le rapport final si possible avant les vacances de cet été. Le dossier a pris plus de temps que prévu et on constate d'ores et déjà des disparités très importantes dans nos communes ce qui n'a pas facilité la tâche du groupe de travail qui n'a ménagé ni son temps, ni ses réflexions, afin de pouvoir vous présenter par la suite un projet qui tienne la route. Nous espérons pouvoir encore le faire cette année avant les élections communales lors d'une séance qui réunira en principe les exécutifs communaux et votre assemblée. Le projet serait présenté dans les grandes lignes. Ensuite, nous procéderions, si le besoin s'en fait sentir, à une présentation commune par commune, afin que la décision finale soit prise en toute connaissance de cause par les exécutifs qui devront ensuite soumettre le dossier à l'approbation de leurs citoyens dans le courant de l'année prochaine.

Il s'agit d'un sujet très important pour l'avenir du syndicat et des communes. La commission ne souhaite en aucun cas faire du forcing. Dans tous projets, il y a des inconvénients et des avantages. Il faudra simplement faire les comptes de ceux-ci et voir si le fait de se mettre ensemble permette à notre syndicat et aux communes

de pouvoir mieux gérer à l'avenir le domaine de l'épuration. C'est cette réponse que l'on devra apporter lors de nos prochains rendez-vous.

### Séchages des boues

Le décompte final a été approuvé. Le caissier, M. Jean-Denis Voisard, en donnera connaissance lors d'un prochain point de l'ordre du jour.

### Raccordement

Malheureusement un bon nombre de communes membres n'informent pas le SEPE lorsqu'elles entreprennent des travaux et des branchements sur les canalisations du SEPE. Une autorisation est nécessaire et permet un contrôle des travaux par l'exploitant de la step M. Maurice Hulmann. Merci donc de le rappeler aux responsables communaux et à leurs bureaux d'ingénieurs, afin d'éviter des problèmes de fonctionnement de la step par la suite.

### Analyses

Globalement, les performances de la Step montrent un bon fonctionnement, malgré les charges hydrauliques très élevées dues à la présence d'eau claires parasites et des eaux pluviales de l'ordre de 81% par exemple le jour du prélèvement, soit le 25 janvier 2012. Ceci démontre l'importance de la séparation des eaux privées par les différentes actions du PGEE afin d'atteindre les rendements exigés en tout temps.

### Laveur de sables

Lors de l'élaboration du budget 2012, vous avez décidé l'acquisition d'un appareil de lavage de sable pour un montant de CHF 70'000.--. Une subvention de CHF 29'297.--a été octroyée par l'office de l'environnement.

### Bassin

Une étude est en cours par le bureau RWB et les PCH sur le bassin de Fontenais, en ce qui concerne l'évacuation des eaux et de la chaussée. De plus amples informations seront communiquées par la suite. Selon les premières discussions, s'il y a des modifications, elles ne coûteront rien au syndicat.

### Commission

Mme Nathalie Daucourt a démissionné du conseil communal de Courgenay. Elle sera remplacée par M. Raphaël Rebetez, qui deviendra à nouveau membre de la commission.

### Boues de l'étang du SECO

La commission SEPE a admis le principe de mettre en serre les boues de l'étang du SECO en vue de les sécher. Les frais estimé à CHF 5'000.--seront facturés à ce syndicat. Cette manière de faire permettra au SECO une économie non négligeable. Cette opération aura lieu à la fin de l'été.

## 6. Passation des comptes 2011

### COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>		
Total des charges et produits	1'325'298.11	1'365'804.61
Excédent de produits imputé aux provisions	40'506.50	
<b><u>INVESTISSEMENTS</u></b>		
Total des dépenses et recettes	77'898.57	6'796.50
Augmentation des investissements nets		71'102.07
<b><u>FINANCEMENT</u></b>		
Investissements nets	71'102.07	
Amortissement patrimoine administratif		112'000.00
Excédent de produits du compte de fonctionnement versé sur les provisions		40'506.50
Excédent de financement		81'404.43

Comme les années précédentes il est agréable de présenter des comptes bouclant sur un excédent de produits. En effet les charges se montent à 1'325'298.11 francs et les produits à 1'365'804.61 francs d'où un excédent de produits de 40'506.50 francs que la commission a décidé de verser pour moitié à la provision sur renouvellement des installations et pour moitié sur la provision pour futurs investissements. Ceci représente deux fois 20'253.25 francs.

#### Compte de fonctionnement – Administration

Il y a eu moins de séances spéciales en 2011 qu'en 2010 ce qui explique la diminution des jetons de présences. Les traitements administratifs sont conformes au budget. Dans les frais administratifs nous trouvons pour la première fois les frais d'hébergement et de location du site internet. Les autres comptes de frais administratifs n'appellent pas de commentaire particulier. Les frais d'honoraires concernent les travaux pour l'étude d'une régionalisation des infrastructures des eaux usées. Une partie de ce montant est compensée par une imputation de la provision effectuée, à cet effet, en 2010.

## Compte de fonctionnement – Exploitation

Les charges de personnel sont conformes au budget. L'employé auxiliaire a eu un temps de travail de 100% comme convenu lors de l'élaboration du budget.

La consommation d'eau et d'électricité est inférieure aux montants budgetés ainsi qu'aux montants 2010.

Rien de particulier à signaler pour l'acquisition de l'outillage, les frais d'entretien du laboratoire ainsi que les frais de nettoyage.

Le montant relatif aux produits de phosphatation est inférieur au budget mais légèrement supérieur à 2010, le cours de l'Euro étant un élément important. Le montant pour les autres produits est supérieur au budget : il s'agit d'acquisition de chaux hydratée. A noter, que des achats ont été réalisés en fin d'année, nous devrions équilibrer ce compte en 2012.

L'entretien des bâtiments a concerné la fin des travaux de la verrerie et les frais de collage des nouvelles armoiries suite à l'arrivée des communes de Haute-Ajoie au SEPE.

Le compte entretien et réparation pour 57'396.95 concerne divers frais usuels.

Les frais de véhicules comprennent les divers services aux véhicules et le carburant.

Les frais d'entretien de la centrifugeuse présentent le remplacement d'une pompe ainsi que les frais usuels.

Un montant de 25'146.50, proche de celui de 2010, a été payé dans le cadre de l'élimination des déchets. Nous avons prévu un montant plus élevé dans le calcul du budget.

Les frais de nettoyage des bassins et collecteurs sont inférieurs au budget.

Les primes d'assurances sont en augmentation par rapport à 2010 en raison de l'extension des diverses polices relatives aux serres.

C'est le même commentaire concernant la taxe immobilière. Le montant nous était inconnu lors de l'élaboration du budget.

Les honoraires pour contrôles techniques sont conformes au budget.

Des travaux de réfection au Faubourg de France à Porrentruy expliquent le montant important relevé dans le compte modifications des bassins et collecteurs.

Les frais d'élimination et de transports des boues respectent le montant budgeté et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les divers autres frais n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les versements aux fonds de réserves concernent les montants habituels mais également le résultat de l'exercice 2011 imputé selon les informations que je vous ai donné en préambule.

L'encaissement de la contribution relative au raccordement des communes de Haute-Ajoie a été versé à la provision.

Nous avons encaissé 10'805.80 francs de taxe de déversement pour les déchets distillés, ce qui est supérieur à 2009 et 2010. Les autres taxes et contributions sont conformes aux montants budgétés et à ceux de 2009 et 2010. Le montant encaissé auprès des communes de Haute-Ajoie est inférieur à celui budgété, car le montant initial a été modifié selon des données plus récentes fournies en son temps par le bureau Buchs et Plumey. Les montants encaissés dans les assurances sociales sont calculés sur la base des traitements et respectent assez bien le budget.

Les recettes diverses concernent des facturations et des participations de minimales importances.

#### Compte de fonctionnement – Finances

Le montant concernant la TVA découle d'un décompte très complexe puisque nous devons tenir compte des subventions dans le calcul de l'impôt préalable.

La planification du versement des subventions pour les serres ayant été modifiée, le montant des intérêts sur emprunts est supérieur au montant budgété. Le montant devait être versé en 3 tranches dont la dernière fin 2011. Nous avons reçu un acompte en 2010 et le solde début 2012. Nous avons également versé le deuxième amortissement de l'emprunt à hauteur de 112'000 francs et déprécié d'autant l'investissement pour les serres.

L'augmentation de nos provisions nous a permis d'encaisser un montant substantiel d'intérêts.

Compte d'investissement 77'898.57 de dépenses et 6'796.50 de recettes.

Les investissements en 2011 ont bien évidemment concerné la fin de la construction des serres mais également le PGEE.

#### Bilan

Les disponibilités étaient importantes en fin d'année mais plusieurs factures ont été payées en janvier 2012. Un amortissement de 12'2100 francs a été effectué sur le compte du Biogaz en tenant compte d'un montant de 4'678.80 pour des travaux d'entretien d'une pompe.

Dans les actifs transitoires le montant relatif à l'exercice 2010 a été récupéré en 2011 auprès de l'entreprise de dédouanement.

Les investissements nets se montent à 2'444'042.68 et les réserves à 1'349'864.07

Les divers montants liés aux créanciers ont été régularisée en 2012. Les emprunts concernent les serres et le PGEE. Les passifs transitoires ont été mis à zéro.

La fortune nette n'a pas évolué en 2011, puisque l'excédent de produits a été comptabilisé dans les provisions, le montant reste à 138'490.14

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à établir ces comptes 2011, en particulier Maurice Hulmann et les membres de la commission. Je vous remercie pour votre attention et reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le Président remercie le caissier et ouvre la discussion. Comme il n'y a pas de question, le Président donne la parole aux vérificatrices des comptes.

### A) Rapport des vérificateurs

Mme Danièle Laville, caissière communale à Rocourt, donne connaissance du rapport des vérificateurs des comptes établi le 30 mai 2012 par elle-même et Mme Véronique Metafuni, secrétaire communale à Courgenay. Après avoir constaté que selon leur appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion sont conformes à la loi et aux règlements elles recommandent d'approuver les comptes annuels 2011 soumis à l'assemblée du 18 juin 2012. Elles remercient le caissier pour sa disponibilité, ses explications et son excellente collaboration.

### B) Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice 2011 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Jean-Denis Voisard est félicité pour sa bonne gestion comptable et son dévouement.

### C) Décharge à la commission pour sa gestion

C'est par un vote unanime que l'assemblée donne décharge à la Commission pour sa gestion.

## **7. Approbation du décompte des serres**

Le Président donne la parole au caissier pour présenter le décompte définitif de la construction des serres de séchage.

Le 14 mars 2008 votre assemblée acceptait le crédit de 2'836'000 francs pour l'implantation de serres de séchage sur l'emplacement de la Step à Porrentruy.

Les communes ayant ratifié ce crédit, les travaux ont pu être exécutés et terminés l'année dernière.

Le total des factures, y compris TVA, se monte à 2'699'793.55 francs. Des dépenses imprévues sont également intégrées dans ce montant. Il s'agit principalement de travaux d'installation d'un système de filtration d'air de cabine et



de climatisation pour le véhicule Schäffer, afin d'améliorer les conditions de travail des employés.

La RCJU, par le service de l'environnement, a versé un montant de subvention de 925'759 francs (34,29%).

Le solde à charge du SEPE est de 1'774'034.55 francs alors que le montant prévu était de 1'875'880 francs. L'économie brute est donc de 101'845.45

Après décompte et récupération de la TVA, le solde nette à consolider est de 1'656'000 francs.

Le montant est consolidé auprès de la Banque Valiant aux conditions suivantes :

Taux 2,3 % par an pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31.12.2014

Amortissement : 110'000 francs par an jusqu'au 31.12.2019 et 50'000 francs par an dès le 01.01.2020.

Nous vous proposons donc d'accepter de consolider le montant de 1'656'000 francs.

Le Président remercie le caissier et ouvre la discussion. M. Jean-Claude Girardin de Cornol demande si tout le montant est bloqué au taux de 2.3%. Le caissier lui répond que oui étant donné que lors de la conclusion de l'emprunt c'était la meilleure solution d'autant plus que nous tenions à procéder à des amortissements même pendant les travaux de constructions. Le Président confirme les propos du caissier.

Maurice Hulmann informe que les installations fonctionnent et permettent de faire plus d'économies que celles prévues lors de l'élaboration du projet.

## Divers

Personne ne demandant la parole, le Président remercie les personnes présentes, leur souhaite de bonnes vacances et remercie la commune de Courtedoux qui offre l'apéritif ainsi que le gâteau au fromage.

L'assemblée est levée à 19h35.

Fontenais, le 21 juin 2012

Le Président

Le secrétaire du jour

Marcel Hubleur

Jean-Denis Voisard

